

## TARIFS – ANNEE 2024

<p><b>SERVICE AIDE A DOMICILE :</b> Mode prestataire</p>	<p>Tarif Département APA : 23.50 €/h (Pas de majoration dimanche et jour férié sauf les heures effectuées au-delà du plan d'aide)</p> <p>Plein tarif : 30.00 €/h Non exo : 31.50 € (Majoration dimanche et jour férié +25% du tarif appliqué)</p>
<p><b>PORTAGE de REPAS :</b></p>	<p>11.10 € le repas 1.55 € le potage 14.00 € le repas invité</p>
<p><b>TRANSPORT ACCOMPAGNE :</b></p>	<p>5.50 € le trajet sur la COPAMO 17 € le trajet sur les communes limitrophes 22 € le trajet hôpital Lyon Sud 9.50 € la demi-heure d'attente Autres destinations : devis établi sur la base de 30 €/h + 0.38 €/km</p>
<p>Mode de règlement</p>	<p>Espèces, chèque ou prélèvement.</p>

**CNAV/CARSAT** (Caisse nationale d'assurance vieillesse) et autres caisses (MSA, ...) :  
26.30 €/h + 1 €/h de facturation complémentaire  
Prise en charge de la caisse nécessaire.  
Participation de la personne bénéficiaire selon ses ressources (barème fixé par la caisse).

**APA** (Allocation personnalisée d'autonomie) : 23.50 €/h dans la limite du plan d'aide.  
Et plein tarif pour les heures au-delà du plan d'aide (30.00 €/h).

**PCH** (Prestation de compensation du handicap) : 23.50 €/h (Pas de majoration dimanche et jour férié)

**« Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100 € TTC ou au consommateur qui en fait la demande ».**